

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 01123
Numéro SIREN : 381 345 941
Nom ou dénomination : SOLUTEC

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/022530

Désignation de l'entreprise : SAS SOLUTEC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2		
Adresse de l'entreprise 63 Avenue Galline		69100 VILLEURBANNE		
Durée de l'exercice précédent* 1 2				
Numéro SIRET* 3 8 1 3 4 5 9 4 1 0 0 1 5 1			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, 13 11 22 02 11		
		N-1 13 11 22 02 01		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)	AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)	BJ	BK		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Client et comptes rattachés (3)*	BX	BY
ACTIF CIRCULANT	CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	CA
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
		Disponibilités	CF	CG
ACTIF CIRCULANT	DIVERS	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
		TOTAL (III)	CJ	CK
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	0	
	(3) Part à plus d'un an :	CR	804	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capita Quadra

* Des surcoûts liés au placement de cet acte publicitaire sont déduits dans le montant de la mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Désignation de l'entreprise : SAS SOLUTECH

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...0.4.4...0.0.0.....)	DA	1 044 000	1 044 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	22 724	22 724	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	104 400	104 400	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	33 326 250	29 840 466	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 187 410	3 663 960	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	39 684 784	34 675 550	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	994 532	924 492	
	TOTAL (III)	DR	994 532	924 492	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 120	6 313	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	968 846	296 868	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	28 103	9 677	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 359 664	809 987	
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 355 168	15 528 023	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	741 254	980 077	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 032 549	1 088 342	
TOTAL (IV)	EC	20 491 704	18 719 286		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	61 171 020	54 319 328		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	20 491 704	18 719 286		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SOLUTEC		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	}	biens*	FD		FE		FF
			services*	FG	89 101 161	FH	62 790	FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	89 101 161	FK	62 790	FL	89 163 951	86 454 460
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	483 631	19 103
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	630 936	266 640
	Autres produits (1) (11)					FQ	32	33
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	90 278 549
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 329 314	6 018 541
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 964 778	3 344 547
	Salaires et traitements*					FY	51 167 273	51 406 801
	Charges sociales (10)					FZ	20 035 325	19 875 254
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	421 690	435 669
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	735			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	700 700	198 760			
	Autres charges (12)					GE	2 404	94
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	81 622 218	81 279 667
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	8 656 331	5 460 569
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 816	4 829
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	4 816	4 829
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	13	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	4 803	4 829
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	8 661 134	5 465 399

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS SOLUTECH

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		51 736		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		51 736		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	649	546		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4 032	3 462		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 680	4 008		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 680)	47 727		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	1 275 101	554 265		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 193 942	1 294 901		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	90 283 365	86 796 801		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	85 095 955	83 132 842		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	5 187 410	3 663 960		
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N		
Sorties d'éléments actifs immobilisés		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
		4 032				
Pénalités commerciales		146				
Régularisations clients		503				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegit Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 61 171 019.93 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 89 163 950.89 Euros et dégageant un bénéfice de 5 187 410.20 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le contexte de crise sanitaire exceptionnelle liée à l'épidémie de Covid-19, les différents décrets arrêtés par le Gouvernement depuis le 12 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 ont eu un impact significatif sur les comptes 2020 & 2021.

Dès le mois de mars 2020 (premier confinement), nous avons connu un recul de notre niveau d'activité (arrêts ou suspensions de missions), expliquant la baisse de chiffre d'affaires entre l'exercice 2019 et les deux précédents exercices.

Nous avons cherché à adapter au mieux notre organisation et nos coûts de structure par rapport à cette baisse d'activité.

La société n'a eu recours à aucune aide ou mesure protectrice sur l'exercice.

La Gouvernance de la société suit l'évolution de la situation et reste attentive pour prendre toutes les mesures adéquates éventuelles sur l'exercice suivant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société Solutec est intégrée fiscalement depuis le 1er janvier 2007, au groupe formé sur option du 18 juillet 2006, avec la société Holding Solutec, tête de groupe.

Le traitement comptable de l'impôt société est conforme à la législation fiscale.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	576 345		71 107
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 527		
Installations générales agencements aménagements divers	885 988		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 802 304		769 275
Immobilisations corporelles en cours			108 052
TOTAL	2 691 820		877 327
Prêts, autres immobilisations financières	572 624		3 885
TOTAL	572 624		3 885
TOTAL GENERAL	3 840 789		952 319

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	16 465	73 283	557 704	557 704
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 527	3 527
Installations générales agencements aménagements divers			885 988	885 988
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		50 888	2 520 691	2 520 691
Immobilisations corporelles en cours			108 052	108 052
TOTAL		50 888	3 518 260	3 518 260
Prêts, autres immobilisations financières			576 508	576 508
TOTAL			576 508	576 508
TOTAL GENERAL	16 465	124 171	4 652 472	4 652 472

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	509 515	52 775	69 522	492 768
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 527			3 527
Installations générales agencements aménagements divers	284 815	88 903	0	373 718
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 271 992	280 011	50 617	1 501 386
TOTAL	1 560 334	368 914	50 617	1 878 631
TOTAL GENERAL	2 069 849	421 689	120 139	2 371 399

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	52 775				
Instal.générales agenc.aménag.divers	88 903				
Matériel de bureau informatique mobilier	280 011				
TOTAL	368 914				
TOTAL GENERAL	421 689				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	924 492	700 700	630 660		994 532
TOTAL	924 492	700 700	630 660		994 532

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	211	735	276		670
TOTAL	211	735	276		670
TOTAL GENERAL	924 703	701 435	630 936		995 202
Dont dotations et reprises d'exploitation		701 435	630 936		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	576 508	0	576 508
Autres créances clients	19 032 211	19 031 407	804
Personnel et comptes rattachés	49 532	49 532	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 291	31 291	
Taxe sur la valeur ajoutée	187 847	187 847	
Divers état et autres collectivités publiques	75 075	75 075	
Débiteurs divers	240 491	240 491	
Charges constatées d'avance	1 188 721	1 188 721	
TOTAL	21 381 678	20 804 366	577 312

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 120	6 120		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 359 664	1 359 664		
Personnel et comptes rattachés	6 985 404	6 985 404		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 457 377	4 457 377		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 642 512	4 642 512		
Autres impôts taxes et assimilés	269 876	269 876		
Groupe et associés	968 846	968 846		
Autres dettes	741 254	741 254		
Produits constatés d'avance	1 032 549	1 032 549		
TOTAL	20 463 600	20 463 600		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	75.0000	13 920			13 920

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	linéaire	10 ans
Matériel de bureau et info	linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	linéaire	10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	747 560
Autres créances	346 857
Disponibilités	1 214
Total	1 095 631

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 120
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 565
Dettes fiscales et sociales	10 414 497
Autres dettes	741 254
Total	11 244 435

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 188 721
Total	1 188 721
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 032 549
Total	1 032 549

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Emprunts et dettes financières diverses	968 846		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1 206
Employés	4
Total	1 210

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	8 661 134	2 345 215
Résultat exceptionnel (hors participation)	4 680	1 267
Résultat comptable (hors participation)	8 656 454	2 343 948

La participation génère une économie d'impôts de 150 006 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	188 435
35 à 44 ans	21 à 30 ans	428 408
moins de 35 ans	plus de 30 ans	650 232
Engagement total		1 267 075

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à croissance moyenne 3 %
- turn over fort
- taux d'actualisation 0,98 % (contre 0,34 % en 2020)
- taux de charges à 45 %
- 100 % de départ volontaire

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	1 275 101
- Contribution sociale de solidarité	112 262
Total des allègements	1 387 363

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SAS Holding Solutec	SAS	1 090 000	9, allée des Fontanières 69 670 Vaugneray

SOLUTEC
Société par actions simplifiée
au capital de 1 044 000 euros
Siège social : 63 avenue Galline,
69100 VILLEURBANNE
381 345 941 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 9 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 5 187 410,20 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes pour	178 176,00 euros
Soit un dividende de 12,80 euros par action	

A la réserve ordinaire pour	5 009 234,20 euros
-----------------------------	--------------------

Le dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 9 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean BRUYERE



SOLUTEC

Société par actions simplifiée au capital de 1 044 000 €
Siège social : 63 Avenue Galline, 69100 VILLEURBANNE
R.C.S N° 381 345 941 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021



Cabinet GOOD MORNING

Siège social : 10 Allée Hugues Limonti
69930 Saint Laurent de Chamousset
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de LYON

SAS SOLUTEC
Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Au Président de la société SOLUTEC,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOLUTEC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

2.1- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les créances et les dettes d'exploitation ont fait l'objet d'un contrôle sur les procédures mises en place dans la société pour respecter la séparation des exercices et de sondages sur pièces.

Votre société constitue des provisions pour litiges tels que décrit dans "l'état des provisions" de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Nous avons confronté les montants provisionnés à l'ensemble des justificatifs permettant d'étayer les données.

4- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président de la société.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Laurent de Chamousset,
le 8 avril 2022

Pour la société GOOD MORNING
Commissaire aux comptes

Olivier BOISRAMÉ
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Olivier Boisramé', written over a horizontal line.

BILAN - ACTIF

1

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS SOLUTEC** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **63 Avenue Galline** **69100 VILLEURBANNE** Durée de l'exercice précédent* **12**

Número SIRET* **3 8 1 3 4 5 9 4 1 0 0 1 5 1** Néant *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 1		N-1 3 1 1 2 2 0 2 0	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			Net 4
Capital souscrit non appelé (I)							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AA						
	AB						
	CX						
	AF	557 704	492 768	64 936			50 365
	AH						
	AJ						
	AL						
	AN						
	AP						
	AR	3 527	3 527				
	AT	3 406 680	1 875 104	1 531 576			1 131 486
	AV	108 052		108 052			
	AX						
	CS						
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CU					
BB							
BD							
BF							
BH		576 508		576 508			572 624
TOTAL (II)		4 652 472	2 371 399	2 281 073			1 770 940
STOCKS *	BL						
	BN						
	BP						
	BR						
	BT						
	BV	24 644		24 644			2 103
CRÉANCES	BX	19 032 211	670	19 031 541			17 395 501
	BZ	584 237		584 237			571 943
	CB						
DIVERS	CD						
	CF	38 060 804		38 060 804			33 502 409
	CH	1 188 721		1 188 721			1 076 433
	TOTAL (III)		58 890 617	670	58 889 947		
Comptes de régularisation	CW						
	CM						
	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		63 543 088	2 372 069	61 171 020		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		0	(3) Part à plus d'un an :		804
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadrat

Désignation de l'entreprise : SAS SOLUTECH

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1....0.4.4....0.0.0.....)	DA	1 044 000	1 044 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	22 724	22 724	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	104 400	104 400	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/>)	DG	33 326 250	29 840 466	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 187 410	3 663 960	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	39 684 784	34 675 550	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	994 532	924 492	
	TOTAL (III)	DR	994 532	924 492	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 120	6 313	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EI"/>)	DV	968 846	296 868	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	28 103	9 677	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 359 664	809 987	
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 355 168	15 528 023	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	741 254	980 077	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 032 549	1 088 342	
TOTAL (IV)	EC	20 491 704	18 719 286		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	61 171 020	54 319 328		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	20 491 704	18 719 286	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SOLUTECH		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	51 736
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	51 736
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	649
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	4 032
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	4 680
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(4 680)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		1 275 101
Impôts sur les bénéfices * (X)		2 193 942
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		90 283 365
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		85 095 955
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		5 187 410
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	
	{ - Crédit bail immobilier	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	
	(9) Dont transferts de charges	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		
obligatoires A9		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
dont cotisations Madelin A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Sorties d'éléments actifs immobilisés	4 032	
Pénalités commerciales	146	
Régularisations clients	503	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cesifl Quadim

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 61 171 019.93 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 89 163 950.89 Euros et dégageant un bénéfice de 5 187 410.20 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le contexte de crise sanitaire exceptionnelle liée à l'épidémie de Covid-19, les différents décrets arrêtés par le Gouvernement depuis le 12 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 ont eu un impact significatif sur les comptes 2020 & 2021.

Dès le mois de mars 2020 (premier confinement), nous avons connu un recul de notre niveau d'activité (arrêts ou suspensions de missions), expliquant la baisse de chiffre d'affaires entre l'exercice 2019 et les deux précédents exercices.

Nous avons cherché à adapter au mieux notre organisation et nos coûts de structure par rapport à cette baisse d'activité.

La société n'a eu recours à aucune aide ou mesure protectrice sur l'exercice.

La Gouvernance de la société suit l'évolution de la situation et reste attentive pour prendre toutes les mesures adéquates éventuelles sur l'exercice suivant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société Solutec est intégrée fiscalement depuis le 1er janvier 2007, au groupe formé sur option du 18 juillet 2006, avec la société Holding Solutec, tête de groupe.

Le traitement comptable de l'impôt société est conforme à la législation fiscale.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	576 345		71 107
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 527		
Installations générales agencements aménagements divers	885 988		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 802 304		769 275
Immobilisations corporelles en cours			108 052
TOTAL	2 691 820		877 327
Prêts, autres immobilisations financières	572 624		3 885
TOTAL	572 624		3 885
TOTAL GENERAL	3 840 789		952 319

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	16 465	73 283	557 704	557 704
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 527	3 527
Installations générales agencements aménagements divers			885 988	885 988
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		50 888	2 520 691	2 520 691
Immobilisations corporelles en cours			108 052	108 052
TOTAL		50 888	3 518 260	3 518 260
Prêts, autres immobilisations financières			576 508	576 508
TOTAL			576 508	576 508
TOTAL GENERAL	16 465	124 171	4 652 472	4 652 472

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	509 515	52 775	69 522	492 768
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 527			3 527
Installations générales agencements aménagements divers	284 815	88 903	0	373 718
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 271 992	280 011	50 617	1 501 386
TOTAL	1 560 334	368 914	50 617	1 878 631
TOTAL GENERAL	2 069 849	421 689	120 139	2 371 399

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	52 775				
Instal.générales agenc.aménag.divers	88 903				
Matériel de bureau informatique mobilier	280 011				
TOTAL	368 914				
TOTAL GENERAL	421 689				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	924 492	700 700	630 660		994 532
TOTAL	924 492	700 700	630 660		994 532

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	211	735	276		670
TOTAL	211	735	276		670
TOTAL GENERAL	924 703	701 435	630 936		995 202
Dont dotations et reprises d'exploitation		701 435	630 936		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	576 508	0	576 508
Autres créances clients	19 032 211	19 031 407	804
Personnel et comptes rattachés	49 532	49 532	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 291	31 291	
Taxe sur la valeur ajoutée	187 847	187 847	
Divers état et autres collectivités publiques	75 075	75 075	
Débiteurs divers	240 491	240 491	
Charges constatées d'avance	1 188 721	1 188 721	
TOTAL	21 381 678	20 804 366	577 312

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 120	6 120		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 359 664	1 359 664		
Personnel et comptes rattachés	6 985 404	6 985 404		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 457 377	4 457 377		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 642 512	4 642 512		
Autres impôts taxes et assimilés	269 876	269 876		
Groupe et associés	968 846	968 846		
Autres dettes	741 254	741 254		
Produits constatés d'avance	1 032 549	1 032 549		
TOTAL	20 463 600	20 463 600		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	75.0000	13 920			13 920

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	linéaire	10 ans
Matériel de bureau et info	linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	linéaire	10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	747 560
Autres créances	346 857
Disponibilités	1 214
Total	1 095 631

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 120
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 565
Dettes fiscales et sociales	10 414 497
Autres dettes	741 254
Total	11 244 435

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 188 721
Total	1 188 721
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 032 549
Total	1 032 549

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Emprunts et dettes financières diverses	9 68 8 4 6		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1 206
Employés	4
Total	1 210

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	8 661 134	2 345 215
Résultat exceptionnel (hors participation)	4 680-	1 267-
Résultat comptable (hors participation)	8 656 454	2 343 948

La participation génère une économie d'impôts de 150 006 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	188 435
35 à 44 ans	21 à 30 ans	428 408
moins de 35 ans	plus de 30 ans	650 232
Engagement total		1 267 075

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à croissance moyenne 3 %
- turn over fort
- taux d'actualisation 0,98 % (contre 0,34 % en 2020)
- taux de charges à 45 %
- 100 % de départ volontaire

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	1 275 101
- Contribution sociale de solidarité	112 262
Total des allègements	1 387 363

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SAS Holding Solutec	SAS	1 090 000	9, allée des Fontanières 69 670 Vaugneray